

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2025

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS
GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE18

présenté par

M. Caure, rapporteur et M. Damien Girard, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 24, substituer au mot :

« entamer »,

le mot :

« construire ».

II. – Au même alinéa, après le mot :

« groenlandaises »,

insérer les mots :

« dans la durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Les autorités françaises dialoguent déjà avec les autorités danoises.
Nous souhaitons que ce dialogue se poursuive sur le long terme.